

27 avril 2009

# Facilités de Circulation :

## *le 30 avril, la direction reçoit les fédérations syndicales.*

### **Ils veulent nous faire payer encore plus !**

La direction veut augmenter considérablement le tarif des réservations pour les cheminot-e-s : vers un prix moyen de 5 à 6 euros. Ensuite, elle veut indexer ce prix sur l'inflation... Elle évoque un contingentement impératif du nombre de porteurs/ses de Facilités de Circulation par train.

### **La menace d'une « fiscalisation » des F.C. se précise.**

L'ACOSS (URSSAF) veut taxer les F.C. :

- ➔ Pour les cheminot-e-s en activité, les ayants droits et les retraité-e-s
- ➔ Selon l'utilisation réelle qui devra être mesurée.
- ➔ En se basant sur la différence ente les facilités accordées et le « prix public le plus bas ».

Pour mesurer l'utilisation, le PASS Carmillon tombe à pic !

La fiscalisation des FC, serait une baisse de notre pouvoir d'achat.

### **Les Facilités de Circulation compensent en partie nos faibles salaires et permettent à la SNCF d'organiser la mobilité géographique des cheminot-e-s.**

On nous dit qu'il faut bien faire rentrer les cotisations sociales à l'URSSAF. Mais ce sont les mêmes qui organisent la baisse des rentrées de cotisations : tous les ans les entreprises bénéficient de 20 à 25 milliards d'allègement de cotisations sociales, et plus encore avec les pseudo-plans « anti-crise ». Les mesures comme l'intéressement ne sont pas soumises à cotisations sociales... Autant d'argent en moins dans les caisses de l'URSSAF ! La seule mesure qui serait bonne pour la sécurité sociale et le pouvoir d'achat des cheminots : c'est une augmentation générale des salaires de 300€ !

### **Les FC permettent à chaque cheminot-e de bénéficier du résultat de son travail.**

C'est une mesure d'égalité, qui profite à tous les cheminot-e-s ! C'est aussi pour cela que SUD-Rail demande que tous les travailleurs/ses du rail, en activité ou en retraite, y aient droit (cheminot-e-s mais aussi salarié-e-s des filiales SNCF, entreprises sous-traitantes, CE et CCE SNCF, ..)

Le 30 avril

**SUD-Rail appelle à participer aux rassemblements **unitaires** organisés dans plusieurs régions, pour remettre les **pétitions massivement signées.****

**pour défendre nos facilités de circulation, la fédération SUD-Rail sera présente à la « table ronde » organisée au siège de l'entreprise.**